



Rapport Annuel sur les activités de l'OIE en 2017

*Discours prononcé par la Dre Monique Éloit,
Directrice générale de l'OIE*

Après quelques années d'amélioration, la faim dans le monde est de nouveau à la hausse : le nombre estimé de personnes sous-alimentées est passé de 777 millions en 2015 à 815 millions en 2016. La situation s'est particulièrement détériorée dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne, du sud-est et de l'ouest de l'Asie. Certes, les changements climatiques et les conflits sont les causes principales de cette aggravation. Mais, dans ces mêmes pays, les maladies animales contribuent aussi à générer des pertes importantes de productivité, et les difficultés d'accès aux marchés limitent le développement socio-économique des populations.

De plus, les zoonoses demeurent une cause importante de mortalités humaines, et l'OMS a d'ailleurs classé 7 maladies zoonotiques en haut des priorités de son programme de recherche.

Alors, vous pourriez légitimement me demander :

- Que fait l'OIE pour contrôler la diffusion des maladies qui obèrent le revenu de millions de familles, en particulier dans les pays pauvres où la population est majoritairement rurale ?
- Que fait l'OIE pour que les 60 000 morts annuelles (dont la moitié sont des enfants) suite à la morsure par un chien enragé, ne soient pas une fatalité ?
- Et plus généralement, que fait l'OIE pour contribuer à l'achèvement de certains Objectifs de développement durable qui sont au cœur de l'Agenda 2030 des Nations Unies ?

Je pourrai ainsi vous répondre que l'OIE n'est pas une organisation éthérée : elle inscrit son mandat au cœur des défis mondiaux ; elle s'engage -non pas pour faire directement ou faire à votre place- ; non, elle s'engage pour que vous soyez mieux armés pour répondre aux urgences du quotidien et préparer l'avenir.

C'est dans cet esprit que notre engagement pour une meilleure gouvernance sanitaire s'appuie sur les 3 axes de travail qui sont le trépied re-affirmé par l'actuel plan stratégique, à savoir la définition des normes, la transparence sur les informations sanitaires, et la politique en faveur du renforcement des capacités des services vétérinaires nationaux.

In fine, c'est l'identité de l'OIE que nous défendons, en nous appuyant sur une stratégie de communication dynamique, renouvelée, plus moderne.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes déjà à mi-parcours de la mise en œuvre du 6^{ème} Plan stratégique.

La présentation du rapport d'activités 2017 que j'ai l'honneur de vous présenter ce matin nous offre ainsi l'opportunité d'avoir du recul sur les progrès réalisés depuis janvier 2016, et de mesurer les premiers impacts en termes d'efficacité, de crédibilité et de visibilité de l'OIE.

Comme l'année dernière, vous avez été destinataires d'un rapport très documenté (86 SG/1) et d'un tableau de synthèse qui aide à objectiver – de façon plus aisée et rapide- la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique. Afin de faciliter le suivi de nos réalisations et d'évaluer la capacité des équipes de l'OIE à délivrer selon le programme de travail défini, vous noterez que cette synthèse rappelle les acquis de 2016 : vous pouvez ainsi mieux visualiser la continuité des actions, tant dans la définition des politiques que pour leur réalisation opérationnelle.

Cette année, au-delà de l'exercice formel du rapport d'activités du Directeur Général, j'aimerais que la présentation de ce rapport me permette de mieux vous informer sur le cadre politique dans lequel nos actions sont conduites. En effet, il me semble important que l'OIE ne soit pas reconnue à travers une simple juxtaposition d'activités ; au contraire, je souhaite que la cohérence des programmes bâtis autour des 3 objectifs du plan stratégique, ainsi que l'interdépendance de ces programmes, soient évidentes et explicitement défendues.

Je vais donc essayer, au cours de mon propos, de vous montrer comment nous construisons cette cohérence d'actions, et comment nous distillons - au cœur de chacune de ces actions- les améliorations que vous avez aussi demandées au titre des 3 domaines transversaux du plan stratégique que sont l'excellence scientifique, l'engagement et la transparence, la gouvernance interne de l'Organisation.

Enfin, permettez-moi de souligner que cette approche – qui a nécessité un changement dans les modalités de travail au sein de l'OIE- a la vertu d'encourager l'émergence d'une culture interne entre les agents de l'OIE, qu'ils soient à Paris ou dans les Représentations. Ceci est un facteur puissant de motivation qui se traduit aussi par un engagement fort de tous les collègues, qui sont fiers des valeurs que nous transmettons. L'importance des travaux réalisés au cours des derniers mois en est le témoignage explicite.

Mesdames et Messieurs,

Comme je l'ai mentionné précédemment, les 3 objectifs prioritaires identifiés par le 6^{ème} plan stratégique sont les axes de travail qui guident notre engagement.

→ Quels ont été les principaux progrès quant au 1^{er} objectif du Plan Stratégique : Assurer la santé et le bien-être des animaux par une gestion adaptée des risques ?

En tout premier lieu, bien sûr, le fonctionnement des 4 Commissions spécialisées et des groupes ad hoc y rapportant a été assuré, et les Présidents desdites Commissions vous présenteront le résultat de leurs travaux. Je pense qu'ils pourront aussi faire état des progrès substantiels qui ont été obtenus grâce à une révision des modalités de coordination entre les Commissions et les Secrétariats, et de la transparence accrue qui s'attache désormais au calendrier et termes de référence des groupes ad hoc.

Mais, vous en êtes vous-même convaincus, l'élaboration des normes pourrait être optimisée grâce au recueil d'informations sur les modalités de leur application. C'est l'objet du projet de création d'un Observatoire qui vous sera présenté en introduction du panel prévu demain matin avec quelques organisations internationales partenaires, dont l'OMC et l'OCDE. Je soulignerai ici que les informations qui seront ainsi collectées via cet observatoire auront une double utilité

- d'une part, pour la révision ou l'explication des normes (*ceci est en correspondance avec le 1^{er} axe du plan stratégique*) ;
- Et d'autre part, pour l'adaptation de nos ateliers de formation des points focaux, et de certaines compétences critiques de l'outil PVS (*selon les objectifs du 3^{ème} axe du plan stratégique*). Je sais que ce point est important pour vous et la Dre Sarah Kahn y reviendra certainement lors de la présentation du thème technique. En effet, en répondant au questionnaire, vous avez souligné que pour les pays en développement, le processus PVS apporte un soutien technique et constitue un plaidoyer précieux pour renforcer les capacités de mise en œuvre des normes. C'est pour moi, la parfaite démonstration de l'interdépendance des axes stratégiques de l'OIE que je rappelais en introduction.

Pour ce qui concerne les programmes de lutte contre les maladies animales prioritaires, nous sommes toujours très investis dans la déclinaison des stratégies mondiales. La consolidation des partenariats est aussi une composante essentielle de la dynamique. Ainsi ;

- Le plan d'action mondial de lutte contre la rage a été finalisé en partenariat avec l'OMS-la FAO et Global Alliance for Rabies Control, puis lancé en septembre 2017, et de

- nouveaux produits de communication ont été diffusés à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la rage ; nous sommes donc prêts pour lancer le business plan.
- Pour la fièvre aphteuse, une stratégie de travail quadriennale et un plan d'action biennal budgétisé, ainsi que la révision de l'outil PCP ont été développés en collaboration avec la FAO et EuFMD ;
 - La décision a également été prise de renforcer la collaboration avec l'EuFMD pour le développement de formations sur la fièvre aphteuse.
 - Le programme d'action de lutte contre la PPR ainsi que la stratégie de mobilisation des ressources ont été finalisés avec la FAO. En 2017, le premier cycle de réunions des feuilles de route régionales pour la PPR a été finalisé et, parallèlement, le deuxième cycle a été lancé avec l'organisation de réunions pour quatre régions. Une conférence de haut niveau doit se tenir le 7 septembre prochain pour encourager les investissements en faveur de ce programme, et soutenir l'élan initié dans les pays concernés.
 - Enfin, pour la peste bovine, les travaux du comité consultatif conjoint (Joint Advisory Committee) se sont poursuivis notamment pour préparer un cadre opérationnel de gestion et de déploiement d'une réserve de vaccins en cas de réémergence de foyers de maladie. Un exercice de simulation a été organisée au Kenya en novembre 2017, et un deuxième plus récemment au Sri Lanka. Le Président de la Commission scientifique vous donnera plus d'informations à ce sujet. Et bien sûr, les campagnes de communication destinées à maintenir la vigilance de tous sont poursuivies avec, cette année, le lancement d'un jeu (un serious game) auquel vous êtes tous invités à participer en téléchargeant l'application sur votre smartphone comme expliqué sur cette diapositive et le dépliant qui vous a été distribué.

Ces travaux mettent en évidence une nouvelle fois l'interdépendance entre les axes stratégiques de notre mandat : (1) l'importance des mises à jour des chapitres correspondants du Code et/ou du Manuel [*actuellement en ce qui concerne la rage, et peut-être prochainement pour la peste bovine pour mieux tenir compte de la situation liée à l'éradication*], (2) l'importance de disposer d'informations sanitaires précises sur l'évolution épidémiologique des maladies pour l'adaptation des programmes de lutte, mais aussi (3) l'importance du soutien apporté aux pays membres concernés. Ceci se fait :

- Soit par la fourniture de vaccins de qualité ;
- Soit par l'organisation d'ateliers régionaux car une compréhension des plans d'action globaux rend plus aisée le développement des plans nationaux ;
- Soit par la mise à disposition des Délégués d'un tutoriel pour les guider dans la préparation d'un dossier de demande de reconnaissance de statuts ;
- Soit par l'adaptation de certaines missions PVS comme cela a été fait en Turquie et en Afghanistan pour la PPR ;
- Mais aussi par le développement de lignes directrices sur la formation des paraprofessionnels vétérinaires, comme nous nous y étions engagés lors de la conférence globale sur l'enseignement vétérinaire tenue en juin 2016 à Bangkok ; le groupe ad'hoc que nous avons constitué vient de finaliser le 1^{er} volet relatif aux paraprofessionnels engagés dans des activités de santé animale. Les documents sont vous ont été remis et

seront consultables sur notre site Web. Suivront dans les prochains mois, des lignes directrices pour les paraprofessionnels travaillant dans les laboratoires de diagnostic, puis pour ceux qui contribuent aux missions de santé publique (telles que l'inspection des carcasses et des produits d'origine animale).

- Enfin je souhaite mentionner le travail d'un jeune vétérinaire tunisien, réalisé durant le stage de 6 mois qu'il a passé au sein de l'Unité de communication. Il a entièrement revu les fiches techniques sur les maladies listées par l'OIE et les a organisées en vue d'une connexion facilitée entre les chapitres du Code et les informations sur la maladie. J'espère que vous pourrez ainsi mieux profiter de cette mine d'informations grâce au nouveau portail que nous venons d'ouvrir sur notre site Web.

Pour assoir ces actions sur des bases solides et transparentes, un travail de fond a été fait au cours des derniers mois sur la gouvernance interne de l'Organisation :

1. Un groupe de réflexion sur les banques de vaccin OIE a été réuni en novembre 2017, en collaboration avec GALVmed, afin de déterminer les règles selon lesquelles ces banques doivent être gérées : une note de stratégie sera publiée d'ici la fin de l'année 2018 ;
2. Toutes les procédures liées à l'évaluation des dossiers de statuts ont été révisées, améliorées, puis rendues publiques ;
3. De plus, une méthodologie a été développée pour pouvoir analyser les conclusions des rapports de mission PVS afin de fournir des informations utiles à l'instruction des dossiers de demandes de statuts ;
4. Enfin, la procédure pour les auto-déclarations a également été revue et les auto-déclarations sont désormais immédiatement publiées sur le site web de l'OIE.

La lutte contre la rage, la fièvre aphteuse ou la PPR repose essentiellement sur des campagnes de vaccination d'ampleur. Mais pour de nombreuses autres maladies, le recours aux médicaments chimiques est primordial, que ce soit des antibiotiques ou des produits antiparasitaires. C'est pourquoi, l'engagement pour un usage raisonné et maîtrisé des médicaments vétérinaires est si important.

Pour ce sujet également, l'OIE va au-delà de l'actualisation des normes – sujet sur lequel vous aurez l'occasion de débattre mercredi avec le Président de la Commission du Code-. L'OIE encourage et aide les pays à traduire la stratégie mondiale en plans d'action nationaux :

- Un manuel a été rédigé conjointement avec l'OMS et la FAO pour les aider dans cette recherche ;
- L'OMS, la FAO et l'OIE ont travaillé en étroite collaboration pour élaborer un « Cadre mondial pour le développement et l'intendance contre la résistance aux antimicrobiens » (Global Framework for Development & Stewardship) et pour préciser les modalités de sa mise en œuvre). Ce cadre est destiné à fonctionner comme un parapluie, réunissant

différents outils et instruments qui seront développés progressivement, et ceci selon l'approche One Health. Ce cadre couvre toute la chaîne depuis la R & D jusqu'à l'utilisation appropriée par l'utilisateur final. L'objectif est de finaliser ce travail en 2019.

- Une mission PVS avec un objectif particulier ciblé sur l'AMR a été préparée (Ouganda – fin 2018), et nous verrons comment amplifier ce type de mission ;
- Et de nombreux outils de communication, très pédagogiques, ont été diffusés pour que chacun puisse les utiliser selon ses besoins locaux.

La conférence globale que nous sommes en train d'organiser et qui se tiendra à Marrakech en octobre prochain, avec notamment le soutien des autorités du Royaume du Maroc, sera l'occasion de faire le point sur l'avancement du dossier. L'analyse des informations issues de la base de données sur l'utilisation des agents microbiens, dont le 2ème rapport a été publié en décembre 2017, et les décisions que vous prendrez cette semaine quant aux définitions du Code devraient aussi nous permettre d'ajuster les orientations de notre action.

Ce sujet de l'AMR, plus qu'aucun autre, nécessite une coordination rigoureuse entre les acteurs impliqués : organisations internationales [bien sûr, de façon privilégiée avec l'OMS et la FAO au sein de notre alliance Tripartite], autorités nationales, acteurs privés dont les industries pharmaceutiques et les organisations professionnelles, la société civile. C'est dans cet esprit de collaboration que l'OIE s'est engagée avec détermination dans le groupe intersectoriel des Nations Unies, y compris au sein du Secrétariat hébergé à l'OMS. La deuxième réunion physique du groupe s'est d'ailleurs tenue à l'OIE en octobre 2017 (et les débats ont été retransmis sur You Tube). Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les Délégués, je ne vous demande pas seulement de prendre note de ce que l'OIE a fait - Je vous appelle à agir. Agir en interpellant vos Ministres sur l'importance d'être engagé et de prendre activement part au débat. Les évolutions ne peuvent pas se faire sans une prise en compte équilibrée des enjeux pour le secteur vétérinaire. **L'OIE ne peut pas laisser à d'autres la tâche de réfléchir et de décider ce qui doit être fait en matière de thérapeutique vétérinaire.** Les travaux sont techniques mais les enjeux sont politiques. L'OIE doit donc être présente, que ce soit au sein des instances onusiennes ou dans les forums politiques tels que le G7 et le G20. L'alliance Tripartite construite avec l'OMS et la FAO doit être juridiquement consolidée ; et les autorités politiques des Pays membres des trois organisations doivent réaffirmer que l'OMS, la FAO et l'OIE sont et doivent rester le cœur du dispositif.

La lutte contre les maladies requiert des plans d'actions structurés et des outils (vaccins, médicaments, méthodes de diagnostic etc ...). En amont, il faut un soutien fort en matière d'expertise scientifique et de recherches. Dans ce domaine également, l'OIE se positionne :

En 1^{er} lieu, l'OIE poursuit sa politique d'excellence scientifique. Cela passe d'abord par la mise en œuvre de la procédure d'évaluation des candidatures pour les élections des Commissions spécialisées, telle que vous l'avez adoptée à la dernière Session générale, mais aussi par la poursuite des travaux de la Commission des normes biologiques au regard des qualifications

des centres de référence de l'OIE : sa Présidente, la Dr Beverly Schmitt, vous en informera plus en détail demain.

L'autre modalité d'implication de l'OIE se traduit via son leadership dans des projets scientifiques :

- Je vous rappelle que depuis novembre 2016, l'OIE héberge le secrétariat scientifique du Consortium international de recherche sur la santé animale (STAR-IDAZ) qui est une initiative mondiale visant à coordonner les programmes de recherche et à contribuer au développement de stratégies sanitaires nouvelles. L'OIE a effectué, grâce à ce secrétariat, une analyse et a sélectionné 6 sujets devant être considérés comme prioritaires.
- Le projet de plateforme génomique (que vous avez souhaitée par l'adoption de la Résolution N°33 en mai 2015) a significativement progressé avec l'expertise scientifique de Centre de recherche virologique de l'Université de Glasgow (Royaume Uni) et l'institut zooprophylactique de Brescia (Italie) ; grâce à votre soutien, la phase pilote va commencer avec 5 maladies, permettant ainsi de faire le lien entre un événement épidémiologique et la carte d'identité du pathogène en cause.
- De même le projet de biobanque virtuelle avance bien ; je vous rappelle qu'il s'agit d'élaborer un catalogue en ligne répertoriant les ressources biologiques produites et distribuées par le réseau des Centres de référence de l'OIE ; cette information sera particulièrement utile pour les pays n'ayant pas toutes les capacités diagnostiques ; je remercie ici l'engagement du Centre collaborateur de Brescia (Italie) qui aide au développement de cette base de données et hébergera cette biobanque.
- Enfin, je souhaite souligner le suivi des travaux de recherches sur certaines maladies des chevaux, initiés en collaboration avec la Confédération internationale des sports équestres, qui est aussi sur notre agenda.

Un autre sujet mérite notre attention : il s'agit du travail fait pour la préparation et la validation d'un nouvel étalon international pour la tuberculine bovine, alors que cette maladie demeure une zoonose majeure dans de nombreux pays. Plusieurs Pays Membres de l'OIE ont offert l'expertise et les installations de leurs laboratoires pour mener une partie des études de validation requises- qu'ils en soient remerciés. Lors d'une réunion en juin 2017, le Groupe ad hoc a élaboré un plan d'action, ainsi qu'un calendrier, avec pour objectif de proposer le nouvel étalon à votre Assemblée pour adoption en mai 2020. Le partenariat avec l'OMS, la FAO et l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies pulmonaires est désormais bien établi.

L'OIE se réclame d'être une organisation d'essence scientifique et technique : le développement de toutes ces activités, les recommandations de la Commission des normes biologiques, et l'engagement dans de nombreux projets doivent désormais nous conduire à synthétiser tout ceci dans une politique permettant – à vous Pays membres, mais aussi aux centres de référence de notre réseau comme aux autres partenaires – de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit l'action scientifique de l'OIE, et sa cohérence avec les objectifs de notre

mandat. J'espère pouvoir présenter au Conseil une première ébauche au cours des prochains mois.

L'usage à des fins délibérément adverses des agents pathogènes est toujours un sujet de préoccupation. Dans la suite de la 1^{ère} conférence sur la réduction des risques biologiques que l'OIE avait organisée en juin 2015, nous avons poursuivi les travaux avec un partenariat fructueux avec plusieurs organisations et acteurs de ce secteur. Je ne détaillerai pas ce sujet car la Dre Tianna Brandt vous présentera ultérieurement les conclusions de la 2^{ème} conférence organisée à Ottawa (Canada) en novembre dernier et les nouvelles pistes de travail qui en ont suivi, y compris sur le thème « Législation et Réduction des risques biologiques ».

Permettez-moi ce matin de rappeler des activités complémentaires (et qui peuvent être rapprochées des autres piliers du plan stratégique), à savoir :

- Le lancement du deuxième cycle de formation des points focaux des laboratoires, qui a démarré en Europe ;
- L'organisation de deux missions PVS (Costa Rica- mars / Kirghizstan- juin) ciblées sur les activités de laboratoires ;
- Et, en synergie avec la FAO, notre participation au séquençage complet du génome d'isolats de la peste bovine avant leur destruction.

Enfin, je ne voudrais pas terminer cette 1^{ère} partie de mon rapport d'activités sans évoquer les travaux conduits en matière de bien-être des animaux, alors que vous avez adopté en mai dernier la stratégie globale de l'OIE.

Vous vous souvenez que l'année dernière, vous avez accepté ma proposition de supprimer le groupe de travail qui suivait ce domaine d'activités depuis plusieurs années. Le bien-être des animaux est donc désormais suivi selon les procédures régulières de l'Organisation en matière d'élaboration des normes. Les groupes ad'hoc ont continué à travailler, et les propositions ont été régulièrement rapportées aux membres de la Commission du Code.

Selon les engagements pris, nous avons constitué le Forum de dialogue avec les parties prenantes des 5 régions de l'OIE. La 1^{ère} réunion s'est tenue en mars 2018 et je crois que cette nouvelle approche a satisfait la quarantaine de participants. Pour ma part, je suis convaincue que les débats au sein de cette enceinte seront très utiles pour continuer à développer le programme de travail de l'Organisation.

→ **2^{ème} domaine de travail lié au 2^{ème} objectif du Plan Stratégique : Etablir la confiance par la transparence et la communication**

Au titre de ce deuxième chapitre de mon exposé, je mentionnerai - sans m'y attarder - le travail développé par notre équipe de communication ; les illustrations de ma présentation de ce matin, les vidéos et posters présentés durant la semaine, en sont un explicite panorama. La rénovation du Bulletin de l'OIE avec notamment la publication mensuelle d'une Newsletter est également à souligner.

Ici, eu égard à l'objectif de transparence et de communication, je pense que vous avez plutôt en tête le système de notification WAHIS.

Effectivement, Mesdames et Messieurs,

- Pour agir en définissant des stratégies de contrôle des maladies selon les normes des Codes de l'OIE et les bonnes pratiques vétérinaires ;
- Pour aider les Membres des Commissions spécialisées à établir leurs programmes de travail en fonction de vos priorités ;
- Pour évaluer le statut des pays au regard de certaines maladies, et suivre l'évolution de ce statut ;
- Pour contribuer au renforcement des capacités des Services vétérinaires selon leurs besoins,

nous avons besoin de données épidémiologiques solides et validées, portées à la connaissance de tous.

Permettez-moi cependant de rappeler que le rôle de l'OIE n'est pas seulement de collecter, trier ou vérifier l'information notifiée. Nous devons aussi produire une information élaborée ; nous devons favoriser sa diffusion auprès de toutes les parties potentiellement intéressées et encourager son utilisation à bon escient. Et pour que l'information contribue efficacement à l'action sanitaire, il faut certes qu'elle réponde aux besoins, mais il faut aussi qu'elle soit accessible dans des formats adaptés et disponible dans des délais les plus brefs possible.

Mais je laisserai à la Dre Paula Cacerès le soin de vous présenter le travail de son département en détail. Ce matin, je dois cependant souligner le défi de la modernisation de notre système WAHIS. L'objectif immédiat est d'améliorer l'outil informatique mais l'investissement consenti doit surtout être une opportunité pour améliorer la qualité du service rendu. Nous souhaitons en effet que l'OIE puisse être à même de :

- Réaliser des analyses rétrospectives pour contribuer à l'anticipation des événements ;
- Suivre des signaux faibles pour mieux identifier le danger et évaluer le risque ;
- Intégrer davantage d'informations non vétérinaires, notamment socio-économiques ou climatiques, afin de comprendre les événements à la lumière d'autres facteurs pouvant impacter les évolutions sanitaires ou favoriser des émergences ;

- Assurer l'inter-connectivité du système OIE avec d'autres systèmes afin de travailler en réseau et de partager les informations.

C'est un projet ambitieux que nous conduisons aussi dans une logique de partenariat, y compris avec des partenaires académiques. Je fais ainsi référence au projet en cours d'élaboration avec l'University de Liverpool à la suite de la résolution 35 adoptée en mai 2016 par laquelle vous demandiez à l'OIE de s'investir dans le domaine de l'économie de la santé animale.

Ce projet que nous appelons *WAHIS+* a bien démarré : la phase de lancement du projet s'est achevée avec succès en novembre 2017. Nous avons mis en place une gouvernance solide, et établi un budget décennal. Nous respectons le calendrier défini et la phase 2 a déjà commencé avec la sélection de la société de services informatiques maître d'œuvre qui a débuté il y a quelques semaines.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont déjà apporté leurs soutiens. C'est un investissement très important pour l'OIE, que nous ne pouvons pas financer uniquement à partir du budget général de l'Organisation. J'espère pouvoir compter sur vous pour continuer à nous appuyer.

Avant de conclure ce deuxième chapitre de mon intervention, je souhaite mentionner un projet connexe, dont je vous avais fait part l'année dernière lors de la présentation du programme prévisionnel d'activités pour 2017, à savoir la préparation d'un schéma directeur des systèmes d'information. Comme prévu, il a été finalisé et présenté au Conseil lors de sa réunion de septembre. Il est prévu un plan de rénovation du matériel informatique et bureautique ; le volet « sécurité » est en particulier prioritaire et est déployé en parallèle du projet *WAHIS+* qui nécessite une infrastructure informatique adaptée et sécurisée. Il s'agit d'un investissement non négligeable et le Directeur financier vous donnera plus d'informations lors de sa présentation des budgets, jeudi après-midi.

→ 3^{ème} domaine de travail lié au 3^{ème} objectif du Plan Stratégique : Renforcer la capacité et la durabilité des Services Vétérinaires

Le mandat de l'OIE s'est construit autour des deux missions historiques que nous venons d'évoquer : l'élaboration des normes et la diffusion des informations sanitaires. En 1995, l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l'OMC a conforté la légitimité internationale de l'OIE en la matière, en lui reconnaissant un rôle unique de référence.

Dans notre mémoire collective, il faut aussi se souvenir d'une autre date : celle de la conférence ministérielle organisée par l'OMC à Doha (Qatar) en novembre 2001, au cours de laquelle les Directeurs généraux de l'OIE – la FAO – l'OMS – l'OMC et la Banque mondiale ont fait une

déclaration conjointe. Ces 5 Directeurs généraux s'engageaient (je cite) « *à renforcer la capacité des pays en développement à participer effectivement à l'élaboration et à l'application des normes internationales* ».

Cette déclaration, pour l'OIE, a eu plusieurs conséquences mais je n'en citerai que deux :

- Tout d'abord, cette déclaration a étayé le plaidoyer inlassablement réitéré par l'OIE quant à la nécessité d'investir dans les Services Vétérinaires dont l'action devait être reconnue comme un Bien Public Mondial. Après des années d'indifférence, l'importance de l'existence de structures vétérinaires de santé publique bien organisées et fonctionnelles, (re)devenait peu à peu un sujet d'intérêt ; *(et je pense qu'on peut rendre hommage au Dr Vallat pour son engagement à ce titre)*.
- On peut aussi relever une deuxième conséquence : cette déclaration peut être considérée comme le point de départ politique, en quelque sorte l'acte de naissance, de ce qui allait devenir le Processus PVS.

Ainsi, au cours des années suivantes, l'OIE – votre Assemblée – a adopté des normes sur la qualité et l'évaluation des Services Vétérinaires. De plus, une méthodologie et des outils ont été progressivement élaborés, puis améliorés et complétés ; des experts ont été formés ; les Pays membres ont progressivement adhéré à ce processus PVS en demandant des missions. Et plus récemment, l'OMS s'est même fortement inspirée de ce modèle pour développer ses propres outils d'évaluation de la mise en application du Règlement sanitaire international.

Alors, oui, alors que nous fêtons les 10 ans du lancement du processus PVS, il était crucial de s'arrêter un moment pour évaluer les succès engrangés mais aussi les faiblesses identifiées, pour considérer vos attentes quant aux évolutions souhaitables pour que le processus PVS soit toujours pertinent compte-tenu des nouveaux enjeux sanitaires. Lors de la dernière Session Générale, je n'étais pas en mesure de vous informer en détail les conclusions du Think Tank forum qui avait été organisé trop peu de temps auparavant (les 3-4 et 5 avril 2017). Je me rattrape donc cette année.

Bien sûr, certaines caractéristiques actuelles du Processus PVS considérées comme des facteurs cruciaux de sa réussite seront préservées quelle que soit l'évolution future du Processus. Je citerai notamment le fait qu'il s'agit d'un processus indépendant et externe, engagé à l'initiative des pays, utilisant des méthodes et des outils ancrés dans les normes de l'OIE. Je rappellerai également qu'il s'agit d'une approche systémique. Mais aujourd'hui, nous souhaitons une approche plus flexible et mieux adaptée à chaque situation afin que l'appropriation du Processus PVS soit plus forte par les pays. Nous aurons ainsi des propositions plus diverses avec des options pour les auto-évaluations, des contenus plus spécifiques (par exemple en appui aux stratégies de lutte contre la PPR ou l'antibiorésistance), ou de plus grandes interconnexions avec les programmes similaires notamment les évaluations conduites par l'OMS pour la mise en application du règlement sanitaire international.

La déclinaison du processus PVS ne passe pas uniquement par la réalisation de missions à la demande des pays. Nous avons aussi besoin d'investir davantage dans les composantes transversales du processus telles que l'amélioration continue des méthodologies et outils, la

formation des experts. Pour cela, nous avons besoin de ressources financières adaptées et d'une équipe dédiée (et identifiée) au Siège de l'OIE.

In fine, le processus PVS doit être le reflet d'une vision plus large : ce programme doit dépasser le niveau strictement technique et vétérinaire pour créer des interactions avec les programmes mondiaux (et notamment la réalisation des Objectifs de développement durable) et s'inscrire dans des partenariats stratégiques globaux et régionaux.

Depuis avril 2017, l'OIE a déployé une grande énergie pour mettre en œuvre les résultats du Forum de réflexion : une planification a été préparée, les différentes étapes de mise en œuvre du Processus PVS et des concepts sous-jacents ont été identifiées, ainsi que les relations entre les différentes catégories de parties prenantes, un plan d'activités (business case) avec le volet financier a été élaboré. Aujourd'hui, je suis très fière d'être le porte-parole de mes collaborateurs et - officiellement - d'annoncer le lancement du Processus PVS évolutif.

Je vous invite à lire ou relire le numéro spécial du Bulletin qui est paru en début d'année : il vous donnera tous les détails sur les conclusions du think tank et sur les suites qui y ont été données. Et cette semaine, je vous invite surtout à visiter le kiosque que nous organisons chaque jour dans le business center. En plus des informations génériques qui vous y seront données, vous pourrez rencontrer des experts pour des informations plus ciblées sur certains volets du processus.

- Lundi – l'outil PVS pour les laboratoires
- Mardi – Les liens OIE PVS / OMS - Règlement sanitaire international (RSI)
- Mercredi - Le Programme d'appui à la législation vétérinaire de l'OIE
- Jeudi – l'évaluation PVS des Services de santé des animaux aquatiques

Soyez nombreux, on vous attend sur ce stand. C'est un sujet d'avenir pour vous et pour l'OIE. Nous avons un programme. Aujourd'hui nous avons une stratégie. J'espère que je pourrai compter sur votre appui pour que cela soit une stratégie porteuse de succès.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Comme souligné en introduction de ma présentation, nous sommes à mi-parcours de la mise en œuvre du 6^{ème} plan stratégique, et je suis confiante que nous aurons rempli nos engagements lorsqu'il faudra en établir le bilan. Pourtant certaines actions ou programmes mériteront d'être confortés afin de s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi, alors que nous devons déjà penser à la préparation du 7^{ème} plan stratégique, je ferai des propositions aux Membres prochainement élus du Conseil afin que les travaux pour le 7^{ème} plan stratégique comprennent également un volet budgétaire. Je souhaite en effet que l'OIE s'engage dans une approche objectifs/moyens afin que vous – Délégués – ayez une vue complète des projets d'avenir pour l'Organisation lorsqu'il vous sera demandé d'adopter ce prochain plan stratégique.

CONCLUSION

Monsieur le Président et Membres du Conseil, Mesdames et Messieurs les Délégués, selon les engagements pris, nous avons continué à décliner chaque objectif du plan stratégique. Il me semble que la cohérence de notre action est renforcée, et que – in fine- la crédibilité de l'OIE est confortée.

Je souhaite que l'approbation que vous ferez de ce rapport d'activités soit aussi l'expression de vos remerciements envers tous ceux qui ont significativement contribué à un tel bilan : les membres des Commissions spécialisées et groupes ad hoc, les experts du réseau des Centres de référence, les pays hôtes de nos Représentations régionales et sous-régionales, les Pays membres qui mettent des personnels à notre disposition et ceux qui allouent des financements permettant de développer un programme d'activités ambitieux, les Pays membres qui nous accueillent à l'occasion de conférences et ateliers de travail ; enfin les donateurs et nos partenaires dont la collaboration potentialise nos actions.

Pour ma part, je pense également aux équipes de l'OIE. Ce rapport d'activités est le leur. Son achèvement n'est possible que grâce à leur professionnalisme.

Merci -